



Résumé : Dans cet article, nous chercherons à montrer que l'on peut rendre compte de certains emplois du futur simple (ou du futur antérieur) habituellement qualifiés de marginaux ou rares dans les grammaires du français de la même façon que les emplois réputés normaux ou centraux dans le cadre d'une hypothèse fonctionnelle générale. Il apparaîtra alors que les différentes valeurs référentielles qui émergent dans les énoncés reposent sur les interactions entre la forme verbale et ses contextes.

Mots-clés : Futur simple, futur antérieur, emplois non temporels, invariance fonctionnelle et variations sémantiques, valeurs référentielles

Resumo : Neste artigo, tentaremos mostrar que é possível levar em conta certos empregos do futuro simples (ou do futuro anterior) habitualmente qualificados como marginais ou raros nas gramáticas de francês do mesmo modo que os empregos ditos normais ou centrais segundo a perspectiva de uma hipótese funcional geral. Veremos então que os diferentes valores referenciais que aparecem nos enunciados se baseiam em interações entre a forma verbal e seus contextos.

Palavras-chave: Futuro simples, futuro anterior, empregos não-temporais, não-variação funcional, variações semânticas, valores referenciais

Abstract: In this paper, it is intended to show that some uses of the verbal form of "futur simple" (or "futur antérieur"), usually categorized as rare or marginal in the french grammars, could be accounted for in the same way that the other uses (supposedly normal) in the frame of a very general functional hypothesis. It would then appear that the various emerging referential values are due to the interactions of the verbal form being discussed and its contexts.

Key words: Futur simple, futur antérieur, non temporal uses, functional invariancy and semantical variations, referential values

Introduction

Nous lancerons notre propos avec deux citations de Jean Peytard, (*D'une sémiotique de l'altération*, in SEMEN, n° 8, 1993) :

« [...] où ce qui apparaît, c'est qu'il est impossible de penser le problème du SENS - ou d'une Sémantique - en termes de logique monosémisante, mais qu'il est nécessaire de

se lancer dans un procès où ce qui prédomine ce sont les Variations du sens, sa labilité, son instabilité. (p 145)

[...] ; le sens n'est jamais posé ni enfermé dans l'expression d'un seul discours, et que si l'on veut théoriser le sémantisme, mieux vaut interroger l'altération du sens que sa fixation ou son figement. » p 165

et nous ferons certainement violence à la pensée de l'auteur pour ce qui est de la conception du sens, de la sémantique qui est la sienne : il était saussurien, nous ne le sommes pas ; il avait en particulier une théorie du signe linguistique qui était héritée de Saussure, ce n'est pas notre conception¹. La question des positionnements théoriques respectifs et l'exposé des considérants épistémologiques débordent largement le cadre de notre communication, nous ne retiendrons donc que ce qui nous paraît à la fois fondamental pour notre propos et partageable dans ces citations : *la variation est de fondation dans le problème du sens*. Le sens² est circulant, labile, instable, jamais fixé dans un seul discours, énoncé ou syntagme, une seule séquence d'unités et/ou de morphèmes : il ne peut, en conséquence, être appréhendé que dans et par la variation.

Nous situant dans une théorie - la *Théorie des Opérations Prédicatives et énonciatives* (TOPE), initiée par Antoine Culioli - qui formule des hypothèses spécifiques sur la sémantique des *unités lexicales* et des *unités grammaticales* et la construction des valeurs référentielles (ou signification). Nous serons amené à présenter succinctement la conception du rapport entre *la cognition* (activité de représentation intégrant l'ensemble des pratiques humaines), *le langage* (activité de représentation singulière) et *les langues* (traces matérielles de l'activité de langage) que la TOPE formule. Ce rapport est saisi dans le cadre de la théorie par la formulation de trois niveaux de représentation (niveau 1 : *niveau de représentation mentale* ; niveau 2 : *niveau de représentation linguistique* ; niveau 3 : *niveau de représentation métalinguistique*) qui constituent l'énonciation ; ce terme faisant l'objet d'emplois très divers il convient d'en préciser la définition.

1. Hypothèses générales

1.1. L'énonciation dans la TOPE³

On peut définir l'énonciation⁴ comme mettant en jeu, de façon indissociable trois processus, les « trois R » mis en avant par Culioli⁵ : *Représentation, Régulation, Référenciation*. Trois processus dont on est en droit de penser qu'ils nous disent quelque chose des rapports *langage/pensée, langage/monde et sujet/sujet* (relations intersubjectives)

1) **Représentation** (relations langage/langues et langage/pensée)

Les opérations de représentation jouent elles-mêmes sur trois niveaux :

- **niveau 1** : niveau notionnel, niveau du cognitif, des affects, des déterminations anthropologiques, physico-culturelles (niveau *infra verbal*). Ce niveau est inaccessible à une observation directe ;

- niveau 2 : niveau des agencements de formes qui font affleurer de façon spécifique le niveau 1 dont ils ne sont pas un simple reflet, un simple redoublement, une simple mise en forme : le matériau verbal est trace de construction de sens et de connaissances ;
- niveau 3 : niveau hétérogène des représentations métalinguistiques ou épilinguistiques, lieu d'une analyse de la langue ; lieu de production de gloses ; lieu aussi de formalisations en ce que le langage fournit des emplois possibles de ses formes à des fins métalinguistiques.

L'articulation de ces trois niveaux fonde une approche *non instrumentale* du langage. Le langage n'est pas un instrument au service d'une pensée qui lui préexisterait, n'est pas une *traduction* ni un *code* qui permettrait de passer de la pensée au verbe (à supposer que l'on puisse savoir ce qu'est au juste la pensée). Le langage est constitutif d'une forme de pensée (parmi d'autres formes) : il construit des représentations mentales d'un certain ordre, que l'on appréhende comme étant le « sens » (non univoque, non stabilisé, non fini, toujours circulant) de ce que nous disons et de ce que nous comprenons quand nous parlons, écrivons, lisons, interprétons.

Il est espéré qu'en travaillant sur la relation entre le niveau 3 et le niveau 2, on pourra construire de façon simulée les opérations de niveau 1, c'est-à-dire reproduire la relation entre le niveau 1 et le niveau 2.

2) **Référenciation** (relation langage/monde)

Il s'agit des opérations par lesquelles le langage permet de dire quelque chose du monde⁶, de le rendre *partie intégrante d'un vouloir dire* (vouloir dire *sur* le monde / vouloir dire *du* monde). A travers les formes s'exprime quelque chose à *propos de* ce dont on parle en disant ce qu'on dit : les formes agencées qui constituent la matérialité des langues sont des formes *en prise sur le monde*.

La référenciation est une *construction*, le monde en tant qu'il est dit de la façon dont il est dit, le lieu du passage de *l'indicible* au *dicible* ainsi que le lieu où s'exprime sous toutes sortes de façons possible (souffrance, échec, créativité, recours poétique, reformulation, bafouillage, recours à d'autres formes de référenciation) l'irréductible écart entre les deux (le dicible et l'indicible, le dire et le vouloir dire). Il y a toujours advenue d'un point de vue *partiel* et *partial*.

3) **Régulation** (relation sujet/sujet)

L'énonciation met en jeu des relations inter-énonciateurs ou plus précisément des points de vue, qui sont des *positions énonciatives*. Des positions énonciatives qui sont non pas des positions d'*individus parlants* dans leur singularité d'individus, leur réalité sociale et physique, mais des positions établies et marquées de façon organisée, structurée, par des formes agencées dans la langue.

Si on appelle *So* l'énonciateur et *S'o* le co-énonciateur tels qu'ils se construisent dans les énoncés, on peut établir qu'entre *So* et *S'o* l'agencement des marques établit des formes d'altérité aussi variables que complexes. *S'o* peut se manifester (dans des formes verbales multiples) d'une part comme l'image

que So se fait de l'autre (dans l'espace de So) et d'autre part comme la représentation que se fait So de lui-même en tant qu'autre.

Les types d'altérité qui émergent des formes linguistiques ne sont pas réductibles à ceux que l'on peut établir (d'un point de vue sociologique, anthropologique, psychologique, etc.) entre des individus (même si, via le niveau 1, elles n'en sont pas non plus indépendantes)

1. 2. La question du sens et de la signification (valeur référentielle)

Le travail du linguiste est donc strictement circonscrit, si on accepte le cadre théorique très rapidement esquissé, par l'observation des formes et des contraintes qui régissent leur agencement, dans un constant va-et-vient entre l'empirique et le formel donnant ainsi peu à peu accès au fonctionnement cognitif dont ces formes et ces contraintes sont une trace. C'est le sens construit par les énoncés qui nous importe, notre analyse part des formes linguistiques et des formes seules, pour considérer que le sens qui s'y construit est un sens non pas déjà là, établi avant d'être dit, mais au contraire inconnu et à découvrir, dont il s'agit de dégager la spécificité et le mode d'élaboration.

En bref, nous soutenons une position théorique résolument non référentialiste mais constructiviste et en conséquence une appréhension sémasiologique du matériel linguistique.

Dans cette perspective constructiviste, nous insistons sur ce point, une langue n'est pas un instrument au service d'une pensée transcendante qu'il s'agirait d'exprimer ou de mettre en forme, mais la manifestation d'une activité cognitive spécifique (« *la cognition c'est ce que veut dire la langue, c'est ce qui travaille la langue, mais la langue n'est pas la seule à le dire et elle ne le dit jamais exactement* » Sarah de Vogüé, 2012b) Et comme nous l'avons évoqué succinctement si le langage est une activité opératoire, le travail du linguiste consiste alors à approcher autant que faire se peut cette activité. Les unités linguistiques, le texte, sont des traces matérielles de cette activité : ce sont pour le linguiste des formes dont il s'agit d'appréhender, de déterminer les propriétés en langue. Ce sont, de ce point de vue, des formes abstraites (et non pas seulement des formes en un sens morphologique) en ce qu'elles sont les marqueurs (traces d'opération) dont il faut rendre compte en tant que telles à travers la diversité de leurs emplois et des valeurs référentielles qu'elles peuvent engendrer au gré des énoncés.

1. 3. Les unités lexicales et les unités grammaticales

Nous ferons une distinction, somme toute banale, entre *unités lexicales* et *unités grammaticales*.

Pour ce qui est des *unités lexicales*⁷, leurs conditions d'emploi en constituent le sens même : pour décrire ce sens, il convient alors d'établir l'ensemble de leurs contextes et de décrire leurs conditions d'emploi. Le contexte est alors constitutif des unités lexicales et de leurs valeurs. L'identité d'une unité

lexicale est saisie par sa *forme schématique*, qui est la façon singulière dont elle ordonne son contexte d'insertion :

Ainsi pour décrire la valeur d'un mot [...], il convient d'écrire la façon dont ce mot ordonne son contexte, c'est-à-dire à la fois les différents éléments qu'il « appelle », et la façon dont il les affecte : on aboutit certes à une caractérisation abstraite (mais l'approche de Benveniste aussi était abstraite), mais qui prétend tenir compte au travers de cette abstraction, à la fois de la structuration du contexte, et de l'ensemble des variations dont il est l'objet. (Sarah de Vogüé, 2012b)

Les *unités grammaticales*, à la différence des unités lexicales, n'ont pas une distribution singulière hors de celle qu'elles partagent avec l'ensemble des autres unités de la classe distributionnelle à laquelle elles appartiennent. En conséquence, les unités grammaticales se définissent *paradigmatiquement* (leur position dans leur classe est alors ce qui fait leur singularité) alors que les unités lexicales se définissent *syntagmatiquement* (leur combinatoire est ce qui fait leur singularité). Les unités grammaticales auront, dès lors, une caractérisation en terme de *configuration opératoire de paramètres* et non en terme de *forme schématique*⁸.

Notre propos concernera un cas d'une unité grammaticale : nous nous proposons de montrer que l'on peut rendre compte des emplois de la forme de futur simple à partir d'une configuration opératoire dont chaque emploi est une manifestation particulière et régulière.

1. 4. Invariance fonctionnelle et valeurs sémantiques

Plusieurs solutions peuvent être envisagées quand il s'agit de rendre compte des valeurs empiriquement attestées associées à une unité lexicale ou à une unité morpho-grammaticale.

Une solution largement représentée dans les grammaires est celle qui consiste à considérer qu'une unité donnée à une valeur première ou centrale et que toutes les autres valeurs sont dérivées par altération de cette valeur : tel sera le cas des grammaires dont nous donnons des extraits par la suite. Il s'agit en fait de défendre la thèse de la continuité des valeurs sémantiques de l'unité considérée. Si le cas échéant, cette solution n'est pas tenable, ce qui est souvent le cas pour les unités lexicales (ou *mots*), on aura alors recours à la thèse de l'homonymie. Ainsi le verbe *entendre* parce qu'il est impossible de corréliser ses différents sens (*entendre un bruit, entendre un témoin ou un argument, entendre que P, par X entendre Y, ...*) sera-t-il défini, dans les dictionnaires, par une série d'entrées sans rapport sémantique, la première étant celle que l'on supposera correspondre à une valeur première ou fondamentale, en synchronie généralement : *percevoir par l'ouïe*.

Pour ce qui touche directement à notre propos, le paradigme des désinences verbales du français sera largement associé à des valeurs temporelles⁹ (*passé, présent, futur*) dans la mesure où il aurait par nature (par origine) vocation à l'exprimer : ces valeurs seraient indépendantes des langues et des énoncés et relèverait de catégories cognitives universelles a priori¹⁰ au sens kantien.

Une autre solution peut être envisagée : elle postule à la fois une invariance fonctionnelle, donc l'unité de la forme considérée, et une discontinuité dans les valeurs dont cette forme peut être investie dans tel ou tel énoncé. Une valeur donnée relève alors de l'interaction entre cette forme et son contexte : ce sera cette solution que nous défendrons. Il conviendra dès lors de dégager de la diversité des emplois d'une forme son identité (l'*invariant*) et de rendre compte au coup par coup de la façon dont s'établit la variation, c'est-à-dire chacune des valeurs empiriquement repérables. Il convient de préciser qu'un invariant est non seulement ce qui ne varie pas, mais est ce qui caractérise et ordonne la variation empirique, et ce faisant la rend intelligible (voir De Vogüé (2012a)).

2. Sémantique grammaticale : cas du *futur simple*

Cette forme verbale est associée à une valeur temporelle dont on suppose qu'elle existe indépendamment de sa construction langagière : celle de *futur*. D'une manière générale, insistons sur ce point, il est très répandu chez les grammairiens et les linguistes de supposer qu'il existe des entités transcendantes comme la temporalité, l'espace que les langues ont vocation, avec plus ou moins de talent, à exprimer. Pour ce qui est de la forme de futur simple, il suffit de s'en remettre aux grammaires pour voir que tel est bien le cas : toutes les autres valeurs sont alors considérées comme des avatars de la valeur temporelle centrale, fondamentale de *futur* comme le montre les *extraits de grammaire* donnés ci-après.

2. 1. Extraits de grammaires sur les emplois du futur simple étudiés

1. Garde-Tamine (1988 : 82)

Du fait qu'il situe l'événement dans l'avenir, le futur a une inévitable valeur modale. Comme l'imparfait, il est apte à atténuer les contours de la réalité et sera donc utilisé pour traduire l'hypothèse en l'absence même de toute indication contextuelle :

Quel est ce bruit ? Ce sera le vent.

ou pour atténuer une affirmation :

Vous avouerez qu'il y a de quoi s'inquiéter.

2. Riegel, Pellat et Rioul (1996 : 314-315)

Futur d'atténuation

La part d'incertitude liée l'avenir permet aussi d'atténuer une affirmation formulée souvent à la première personne (*Je vous dirai/ferai remarquer que ...*) : *Nous avouons que notre héros était fort peu héros en ce moment* (Stendhal). Comme avec les temps du passé, le décalage marqué par rapport au moment de l'énonciation rend l'affirmation moins directe pour le destinataire, qui a l'illusion de pouvoir s'y opposer, puisque sa réalisation est fictivement située dans l'avenir.

[...]

Futur de conjecture ou de supposition

Quand un procès contemporain de l'énonciation n'est pas avéré, le futur simple est employé pour le présenter comme une hypothèse, que l'avenir confirmera ou permettra de vérifier (la probabilité lui donne le plus de chances de validation). L'énoncé au futur simple est souvent associé à une phrase au présent ou au passé à laquelle il apporte une explication possible, car reportée dans l'avenir ; il comporte

souvent le verbe *être* : *J'ai trouvé ce beau livre sur le bureau : ce sera le cadeau d'une admiratrice*. Cet usage est cependant rare dans le discours oral courant.

3. Togeby (1982)

(272)

855. **Le passé, le présent et le futur**. - Les trois niveaux temporels de l'indicatif sont le passé (passé simple et imparfait), le présent et le futur (le futur et le conditionnel). (382)

1011. **futur du présent et futur du passé**

1. En général, le futur exprime l'avenir vu par le locuteur au moment présent : *Une vie perdue ? Qui le dira, qui osera le dire ?* (Cabanis, Bonheur 189).

(388-389-390)

1019. **Futur de la supposition et conditionnel de la rumeur**

1. Le futur sert à formuler une supposition que fait la personne qui parle, mais seulement lorsqu'il s'agit des verbes *être* et *avoir* : *Siméon s'entendit appeler furieusement*. « *Ce sera ma vieille voisine* » se dit-il (Pons 114) *Notre ami est absent : il aura encore sa migraine* (Grevisse).

Avec les autres verbes, on emploie le futur antérieur : *L'assassin se sera introduit par la fenêtre* (Leroux, Sten 205) *Elle aura certainement oublié* (Bernstein, ib.).

1021. **Futur de l'ordre et conditionnel de la politesse**

Il peut s'agir d'une demande polie : *Messieurs, vous m'excuserez*. *Mon fils vient d'avoir un accident* (Saint Pierre, Milliardaire 98) *Vous voudrez bien ne pas sourire de l'accent de Mr Gore* (Green, Autre 75).

1022. **Futur de la volonté et conditionnel du rêve**

Mais l'emploi du futur au lieu du présent peut aussi représenter un certain adoucissement de la volonté : *Je vous prierai seulement, dit-il, d'éteindre votre pipe ; la fumée me dérange* (Peyrefitte, Malte 113).

2. 2. Hypothèse de travail

Nous assumerons l'hypothèse, impliquée par notre cadre théorique, que la forme de futur simple n'est pas déterminée à exprimer une valeur temporelle particulière, celle de futur en l'occurrence : cette dernière valeur est le résultat d'un ensemble d'interactions qui se constituent au sein d'un énoncé particulier entre les propriétés de la forme considérée et les propriétés de son contexte.

Il s'agit en conséquence de rendre compte du passage d'une valeur à une autre, de la discontinuité interprétative autrement que par le recours à l'atténuation, à l'altération d'une valeur première temporelle dont toutes les autres ne seraient que des variantes. En fait, il n'y a pas de continuité sémantique entre l'ensemble des valeurs possibles de la forme de futur : de *Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage*¹¹ à 1) *Vu le temps qu'il fait à Besançon, il neigera à Morteau/ aura neigé à Morteau*, en passant par *En raison des travaux sur les voies, le TGV de 10h 28 à destination de Paris partira exceptionnellement du quai C*.

Nous soutiendrons

- 1° qu'il faut distinguer le *futur* comme *forme* du *futur* comme *valeur temporelle* ;
- 2° que la forme de *futur* n'a pas vocation à faire référence en tant que telle à la

valeur temporelle de futur : la contextualisation d'une séquence d'une extrême banalité comme *Elle dormira* suffit à le faire entendre. Avec ce somnifère, *elle dormira !*; *Compte sur moi, elle dormira !* ; *Ce soir, elle dormira à l'hôtel du Nord* ; *Tiens, ses volets sont fermés.* - *Elle dormira encore ...* Et puis une séquence comme *Le TGV en provenance de Paris entrera en gare* avec une prosodie simplement assertive est ininterprétable, à la différence de *Le TGV en provenance de Paris entre en gare* ou *Le TGV en provenance de Paris va entrer en gare* qui sont plus facilement interprétables avec le même contour prosodique.

Précisément nous prendrons en compte des emplois réputés marginaux ou dérivés où la valeur temporelle de futur n'est pas présente afin de mettre en œuvre ce que nous postulerons être les propriétés fonctionnelles de cette forme. La valeur temporelle ne sera alors, dans notre perspective, que le résultat d'une configuration contextuelle particulière : une variation régulée par l'invariant que marque la forme de futur.

2. 2. 1. Quelques exemples « marginaux »

1) *Vu le temps qu'il fait à Besançon, il neigera à Morteau/aura neigé à Morteau.*

2) a) - *Tiens, voilà Laure qui revient !*

- *Elle aura oublié ses clés, comme d'habitude !*

[b) - *Tiens, ses volets sont fermés !*

- *Elle dormira encore, tu sais qu'elle rentre tard le soir.]*

3) - *Tu entends ce boucan ?*

- *Ce sera encore les voisins qui s'engueuleront !*

4) *Je dirai que le gouvernement mène une politique qui favorise très fortement les plus riches et accable les plus pauvres¹².*

5) « *Ce genre de législations conduit à faire du moindre quidam un Charles Bronson en puissance. On ne s'étonnera pas que la National Rifle Association, le puissant lobby des porteurs d'armes à feu soit à l'origine de ces propositions de loi et de leurs votes, non seulement en Floride, mais dans 9 autres Etats américains, dont l'Illinois et le Texas.* » (Google)

6) « *On comprendra qu'en présence d'imbéciles et de fous il n'y a qu'une seule manière de montrer qu'on a de la raison: c'est de ne pas parler avec eux.* » (Arthur Schopenhauer)

La question de la différence (exemples 1 et 2) entre le futur simple et le futur antérieur est de peu de pertinence pour notre propos, dans la mesure où ce qui nous intéressera est le jeu modal permis par la forme même de futur, que ce soit celle de l'auxiliaire dans un temps composé ou du verbe dans un temps simple.

Il faudrait en revanche comparer ces exemples avec des futurs simples ou des futurs antérieurs avec des exemples apparentés du point de vue interprétatif avec des conditionnels présents et des conditionnels passé 1^{ère} forme ; il faudrait alors comprendre pourquoi il faut un enchaînement avec ... *que ça ne m'étonnerait pas !*¹³

1') *Vu le temps qu'il fait à Besançon, il neigerait à Morteau/aurait neigé à Morteau que ça ne m'étonnerait pas !*

2') - *Tiens, voilà Laure qui revient !*

- *Elle aurait encore oublié ses clés que ça ne m'étonnerait pas !!*

3') - *Tu entends ce boucan ?*

- *Ce serait encore les voisins qui s'engueuleraient que ça ne m'étonnerait pas ! !*

Enchaînement qui, en revanche, n'est possible qu'avec des conditionnels, que ce soit avec un conditionnel (*que ça ne m'étonnerait pas !*) ou un futur (*que ça ne m'étonnera pas !*) :

1'') **Vu le temps qu'il fait à Besançon, il neigera à Morteau/aura neigé à Morteau que ça ne m'étonnera/rait pas !*

2. 2. 2. Propriétés du futur simple

Nous assumerons pour l'essentiel, en arrière fond théorique, les propriétés du futur telles que les formule Antoine Culioli, à savoir :

Il nous faut rappeler ici deux propriétés du futur : (1) le futur implique une visée. On entend par là que, du repère énonciatif λ_i , on vise une relation prédicative non encore validée λ_i . Puisque la relation prédicative n'est pas encore située (repérée énonciativement), elle est un énonçable (un construit notionnel) ; dire que l'on vise λ_i signifie que l'énonciateur distingue une des valeurs de (p, p') , p pour fixer les idées. Il dit, considère, espère, veut, ordonne, craint, suppose, etc., etc., que, en T_i , la relation prédicative sera validée. Ainsi en $T_1 = T_0$, on a (p, p') et l'on vise p en T_i . Nous noterons la visée (p/p') , où la barre oblique marque que la visée de p dans (p, p') n'entraîne pas nécessairement la réalisation de p . On est donc, d'un point de vue modal, dans le non certain, puisque le certain se caractérise par une probabilité 1 ; il s'ensuit que, seuls, le révolu ou l'actuel sont du certain. (2) le futur est un aoristique. De façon schématique cela signifie qu'il y a une rupture entre l'énonciation de la visée ($T_1 = T_0$) et sa validation visée par le biais de l'énoncé (T_i). (Culioli 1990 : 146-147).

Nous soutiendrons l'hypothèse, en généralisant ces propriétés, que la forme de *futur simple* peut être caractérisée par la configuration opératoire suivante :

Étant donné un prédicat P et deux repères R_i et R_j , le *futur simple* marque que P fait l'objet d'un double repérage : à partir de R_i est introduit la validabilité de p ou p' et à partir de R_j est validé/localisé (instancié) p ou p' .

La formulation « Étant donné ... » doit se comprendre comme ce qui est impliqué par la forme de futur simple et non pas comme donné indépendamment de celle-là. Les repères R_i et R_j pourront être de nature temporelle (T) ou de nature subjective (S), être identifiables ou non aux repères de la situation d'énonciation origine (S_0, T_0) comme nous le verrons.

Le double repérage opère :

- comme condition de la mise en place d'une visée - au sens où « La visée implique un objectif à atteindre et un hiatus (une distance à combler) » (Culioli 1990 : 133). Existence donc d'une disjonction entre la situation/repère origine de la visée (sélection d'une valeur de P (p ou p'), comme bonne valeur à valider (validabilité de cette valeur)) et la situation/repère de localisation (instanciation) de la valeur sélectionnée.
- comme condition d'une dissociation entre le repère qui fonde la validabilité d'une valeur de P (validable ou à valider) et le repère qui en opère la localisation/validité.

Une manifestation directe de ces propriétés est donnée par le fait que le futur simple exclut toute détermination qui tend à ancrer (valider) une valeur de P dans la situation d'énonciation origine (Sito), à la différence de la périphrase *Aller Infinitif*.

Ainsi 7 et 8 sont-ils beaucoup moins naturels que 7' et 8' :

- 7) **Arrête de manger, tu seras malade !*
- 7') *Arrête de manger, tu vas être malade !*
- 8) **Tu as vu le ciel ! Prends un parapluie, il pleuvra.*
- 8') *Tu as vu le ciel ! Prends un parapluie, il va pleuvoir.*

Pour la raison inverse, nous aurons normalement 9 ou 10 :

- 9) *Rien à faire ! Je ne ferai pas ce travail à ta place.*
- 10) *Si jamais tu rencontres Laure, tu lui diras que j'ai reçu sa carte postale.*

Remarquons que si dans 7, on introduit une marque de disjonction comme *ou* la séquence gagne en naturalité :

- 7'') *?Arrête de manger ou tu seras malade !*

2. 3. Commentaires et représentations schématiques des emplois

Notation :

p, p' : valeurs que peut prendre un prédicat P (p' peut s'interpréter comme la négation de p (*ne pas travailler* par rapport à *travailler*) ou comme autre que p (*bricoler, faire la sieste, ...* par rapport à *travailler*) ;

Ri, Rj : repères mis en jeu par la forme verbale. Ri est repéré par Rj ;

Ri est le repère qui est directement inscrit dans l'énoncé ;

Rj est le repère que l'on doit calculer à partir de l'énoncé ;

T : repère de type temporel (To étant le repère (spatio-) temporel origine) ;

S : repère de type subjectif (So étant le repère subjectif origine (énonciateur)) ;

L'emploi du **gras** sert à marquer la pondération d'un paramètre au sein d'un ensemble de paramètres.

Considérons les énoncés que nous avons qualifiés de « marginaux » :

- 1) *Vu le temps qu'il fait à Besançon, il neigera à Morteau/aura neigé à Morteau.*
- 2) - *Tiens, voilà Laure qui revient !*
- *Elle aura oublié ses clés, comme d'habitude !*
- 3) - *Tu entends ce boucan ?*
- *Ce sera encore les voisins qui s'engueuleront !*
- 4) *Je dirai que l'actuel gouvernement mène une politique qui favorise très fortement les plus riches et accable les plus pauvres.*
- 5) « *Ce genre de législations conduit à faire du moindre quidam un Charles Bronson en puissance. On ne s'étonnera pas que la National Rifle Association, le puissant lobby des porteurs d'armes à feu soit à l'origine de ces propositions de loi et de leurs votes, non seulement en Floride, mais dans 9 autres Etats américains, dont l'Illinois et le Texas.* »
- 6) « *On comprendra qu'en présence d'imbéciles et de fous il n'y a qu'une seule manière de montrer qu'on a de la raison: c'est de ne pas parler avec eux.* » (Arthur Schopenhauer)

Les énoncés 1), 2) et 3) relèvent d'un même cas de figure du fonctionnement du futur (que ce soit en tant que forme simple ou en tant que forme composée), à savoir que le *repère de validation* (qui introduit la validabilité d'une valeur du prédicat) et le *repère d'instanciation* (localisation) étant dissociés, il en ressortira une interprétation de conjecture. Dans les trois cas, le locuteur (identifié à So, l'énonciateur) confronté à un état de chose (en To) tire des conclusions, sur la base d'expériences antérieures, dont il ne peut garantir qu'elles soient adéquates à l'état de chose : ces conclusions sont pour le locuteur probables mais non certaines. Les énoncés 4), 5) et 6) mettent en jeu les postions énonciatives So et S'o ou So et autre que So (Sx).

Examinons plus précisément chacun des énoncés :

1) suppose une corrélation habituelle entre une certaine qualité de temps à Besançon et une certaine qualité de temps à Morteau : *des conditions météorologiques X à Besançon* (p) entraîne normalement *des conditions météorologiques Y à Morteau* (q). Or au moment To, les *conditions météorologiques X à Besançon* (p) sont actualisées, donc le locuteur conjecture que les *conditions météorologiques Y* (q) sont également actualisées à Morteau ; mais ce n'est qu'une conjecture qu'il formule. En employant un futur ou un futur antérieur, il se pose en repère de validation de *les conditions météorologiques Y* sont actualisées à Morteau mais il pose également que le repère de localisation/instanciation est autre que lui-même. Nous avons alors une dissociation entre S (So), repère subjectif de validation, et T (To), repère spatio-temporel de localisation/instanciation. En marquant la dissociation des repères en To, l'emploi du futur réfère à un état de chose (q) probablement actualisé en To.

Représentation schématique

Étant donné un état de chose (p) en To

Ri : So (q, (q'))

Rj : To (q ou q')

(q, (q')) exprime le fait que si q est posé comme probable, q' ne peut être éliminé.

2 est très proche de 1 : à partir d'un procès actualisé (*Laure revient vers son lieu de départ* (p)) et de connaissances acquises par expérience (*Laure est distraite, elle a coutume d'oublier ses clés chez elle* (q) : d'où la présence d'un marqueur tel que *comme d'habitude*), le locuteur en infère qu'il est probable que Laure, en To, ait effectivement oublié ses clés. Donc à partir de p actualisé (To), le locuteur (So, To) conjecture q, cependant il ne peut éliminer complètement q'. Nous aurons en conséquence la même représentation schématique que pour 1.

Représentation schématique

Étant donné un état de chose (p) en To

Ri : So (q, (q'))

Rj : To (q ou q')

(q, (q')) exprime le fait que si q est posé comme probable, q' ne peut être éliminé.

3) dit qu'*un bruit indéterminé (du boucan) se manifeste* en Sito (So, To), il s'agit donc de la localisation/instanciation d'un procès P non stabilisé qualitativement (ce que nous noterons par P()). Le locuteur sur la base de ses expériences passées (d'où la présence nécessaire d'une marque de ces expériences : ici

encore) conjecture que ce bruit peut être rapporté à une engueulade entre ses voisins (stabilisation qualitative de P()). Là encore nous avons une modalité de probable introduite par une instance subjective S : P() est qualifié par p (P(p)), mais sans que autre que p (p') ne soit totalement éliminable (P(p') reste possible). Nous avons une inférence de nature qualitative : s'il y a du boucan à un moment donné, alors ce boucan est qualifiable comme une engueulade entre les voisins. De nouveau le futur marque la dissociation en To du repère de validation S (p est validable, p' reste possible en To) et du repère de localisation/localisation T (p ou p' est le cas en To).

Représentation schématique

Étant donné un état de chose non déterminé qualitativement (P) en To

Ri : So (P(p), (p'))

Rj : To (P(p) ou P(p'))

(p, (p')) exprime le fait que si p est posé comme probable, p' ne peut être éliminé.

4) présente une configuration différente des trois cas précédent, mais il mobilise le même principe général, à savoir la dissociation du repère de validation et du repère de localisation/instanciation. C'est précisément cette dissociation qui va justifier le commentaire interprétatif des grammairiens (voir en annexe) en terme de politesse ou d'adoucissement : alors que dans 1 ; 2 et 3 nous avons une valeur modale de probabilité, 4 introduit une modalité intersubjective. L'emploi du futur détermine en effet une modulation de la relation entre l'énonciateur (locuteur) et le co-énonciateur (allocutaire) en impliquant une forme de distance entre la validation de p et l'actualisation/instanciation de p : ce qui revient à dire que si le locuteur (So) dit p, il n'exclut pas que p' puisse être le cas d'un autre point de vue que le sien, par exemple celui de l'interlocuteur (S'o). Ou pour dire les choses autrement : S pose que p est validable en To mais que p' (autre que p) n'est pas exclu en To : donc nous aurons p pondéré (p) et p' possible (p (p')).

Représentation schématique

p = Je-dire que le gouvernement ...

p' = autre que Je-ne pas dire que le gouvernement ...

Ri : So, To (p, (p'))

Rj : S'o, To (p ou p')

(p, (p')) exprime le fait que si p est posé comme validable, p' ne peut pour autant pas être éliminé.

Pour terminer notre propos sur ce cas de figure, nous donnerons un dernier exemple que l'on doit à D'Alembert : « *Je dirai* que la chaleur de J. J. Rousseau me paraît tenir plus aux sens qu'à l'âme. ». Cet énoncé est significatif dans la mesure où se manifeste très explicitement une modalisation qui autorise d'autres points de vue sur la chaleur de Rousseau : ... *me paraît tenir plus* ...

Il serait intéressant, mais notre objectif actuel serait dépassé, de considérer les variations interprétatives que permet l'emploi du futur avec *dire* (ou des verbes de dire) quand on joue avec les pronoms personnels (*Je dirai que .../ Tu diras que .../ Elle dira que ...*), les construction verbales (*Je dirai que .../ Je te dirai que .../ Que je te dirai*), ou avec les deux (*Je te dirai que .../ Tu me diras*

que .../ Elle te dira que ...). Contentons nous de donner un exemple qui fleure bon le mensonge ou l'excuse : *Je dirai que j'étais/suis malade.*

5 et 6 manifestent une forte contrainte sur le sujet du verbe qui ne peut être ni *je* ni *nous* ni *il/elle, ils/elles* : restent alors *on, tu/vous*. Ce qui suppose que l'on est dans une relation intersubjective qui est centrée sur S'o (qui pourra soit structurer les valeurs référentielles de *on*, soit directement les constituer avec *tu/vous*) de telle sorte qu'il est, d'une manière ou d'une autre constitué comme l'instance de localisation/instanciation de la valeur pointée par So. So, à partir d'un état de chose p (La fameuse « Stand your ground law » permet d'être armé et autorise la « légitime défense »), introduit une proposition Q dont la valeur (p ou p') est construite comme corrélatrice de cet état de chose (la NRA propose et soutienne ce genre de législation) ; dans le même temps cette corrélation doit être reconnue comme effective par le co-énonciateur, d'où *on ne s'étonnera pas que ...* ; *on comprendra que ...* qui marque à chaque fois que le co-énonciateur ne peut que localiser/instancier la valeur de Q (q' ou q) sélectionnée par So.

Ce jeu de repérage centré sur So pour ce qui est de la localisation/instanciation de la valeur de Q a pour effet de contraindre S'o à endosser le point de vue de So.

Représentation schématique

Étant donné un état de chose (p) en To

Ri : So, To (q', (q))

Rj : S'o, To (q')

(q', (q)) exprime le fait que q' est posé comme devant être le cas, q ne peut alors être pris en compte.

Un raisonnement du même type vaudra pour 6.

Pour conclure

Nous laissons au lecteur le plaisir de chercher à « calculer » la valeur de *futur*, à rendre compte de l'emploi du futur simple quand il est en concurrence avec le passé simple et le présent dans les biographies ou récits historiques et ainsi de mettre à l'épreuve la pertinence de l'hypothèse formulée et sa reproductibilité.

Au terme de ces rapides analyses de quelques emplois du futur simple ou du futur antérieur, il apparaît que l'on peut faire l'économie

- d'une part, de rapporter tous les emplois de ces formes à des valeurs temporelles plus ou moins dégénérées en valeurs modales,
- et, d'autre part, de produire des listes de valeurs sans que l'on puisse expliquer comment les différentes valeurs sont articulées les unes aux autres et comment elles sont générées au gré des énoncés, si ce n'est par l'artifice du glissement d'une valeur centrale stable à des valeurs « impressionnistes » instables manifestant des discontinuités sémantiques surprenantes.

En formulant des hypothèses sur des propriétés invariantes abstraites de ces formes verbales - c'est-à-dire dégagées des valeurs référentielles singulières qui adviennent dans les énoncés -, nous pensons avoir montré

- que les emplois, périphériques pour les grammairiens, examinés dans cet article relèvent en fait de ces fonctionnements généraux ;

- que les valeurs référentielles qui émergent sont à la fois calculables et régulières en prenant en compte les propriétés contextuelles mises en jeu dans les énoncés ;
- et, qu'à ce titre, ces emplois ne sont en rien marginaux ou étranges : les locuteurs ne s'y trompent d'ailleurs pas en les produisant et les interprétant naturellement.

Il s'agit en fin de compte, dans notre conception de la sémantique linguistique, de rendre compte de l'identité des unités dans leur variation, et donc de refuser de neutraliser cette variation au nom d'une valeur qui serait plus propre que d'autres : l'idée essentielle est que la variation est l'une des propriétés empiriques saillantes des langues, bien trop récurrente pour qu'il puisse être légitime d'en faire abstraction si l'on prétend rendre compte du langage comme activité.

Notes

¹ La théorie des formes linguistiques comme marqueurs d'opération ne serait pas une théorie du signe saussurienne : il n'y a pas homologie entre *signifiant* et *marqueur* et *signifié* et *opération*. Telle est la thèse que nous voudrions défendre ... mais c'est une autre histoire !

² Signalons que dans notre terminologie *sens* relève en propre des unités lexicales et/ou morphologiques, des constructions et/ou des formes prosodiques, alors que *signification* (ou *valeur référentielle*) relève des emplois, des énoncés, des textes. Cette distinction rappelle celle de Frege entre *sinn* et *bedeutung*, à ceci près que la signification est une référence construite dans et par la langue. Par ailleurs *sens* renvoie à ce qui n'est pas stabilisé, stabilisable et *signification* à ce qui est stabilisé, stabilisable.

³ Toute cette partie est essentiellement reprise, d'une façon adaptée à notre propos, d'une partie d'un article de Jean-Jacques Franckel, à paraître, *Prolifération et reformulation comme traces de l'activité énonciative à travers l'agencement des formes*.

⁴ Sarah de Vogüé définit deux façons de concevoir l'énonciation (in De Vogüé 1992 : 80) :

« la façon dont un sujet s'énonce »,

« la façon dont un énoncé s'énonce (dont il a la forme qu'il a) »

C'est la seconde façon que nous endossons.

⁵ Cf. en particulier Culioli (1999 : 161-164).

⁶ Que ce monde soit matériel, celui qui est appréhendé à travers nos expériences pratiques, ou spirituel, celui de nos productions culturelles, de nos rêves ou fantasmes

⁷ Parmi les unités lexicales, il convient de distinguer les *mots* et les *termes* : seuls les mots intéressent vraiment le linguiste dans la mesure où les termes sont des unités qui sont en principe strictement monosémiques (ce sont des termes techniques tels que *mononucléose*, *polymère*, *saxophone*, *logarithme*, ...) sur lesquels il n'a pas grand chose à dire de spécifique.

⁸ Nous adoptons sur ce point la thèse défendue par Sarah de Vogüé au sein de la TOPE.

⁹ Mais on sait combien le jeu des étiquettes verbales est hétéroclite (*temporalité* : présent, passé, futur ; *chronologie* : antérieur ; *aspect* : imparfait, plus-que-parfait ; *morphologie* : simple, composé ; *mode* : indicatif, subjonctif, etc.).

¹⁰ D'où par exemple les libellés de livres ou de colloques comme *L'expression de l'espace dans les langues*, *L'expression du temps dans les langues* qui sont révélateurs d'un tel parti pris théorique. Les langues sont alors des codes et le langage un moyen d'expression d'une pensée déjà toute constituée.

¹¹ Propos qui n'est pas tiré du programme du MEDEF, mais du Décalogue !

¹² Rappelons que ce texte fait écho à la communication que nous avons donnée à Mariana, Brésil, en mars 2012, sous la présidence de monsieur Nicolas Sarkozy.

¹³ Ce qui ne devrait pas présenter de difficultés insurmontables si l'on admet que le conditionnel correspond à la construction d'un repère fictif, mais ce n'est pas notre objet.

Bibliographie

Culioli, A. 2002. *Variations sur la linguistique*, Klincksieck.

Culioli, A., Normand, L. 2005. *Onze rencontres sur le langage et les langues*, Ophrys.

De Vogüé, S. 1992. *Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration* in LINX n° 26, 77-108, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

De Vogüé, S. 2012a. *A la recherche des paramètres de l'élaboration du sens au sein des énoncés*, in CORELA, volume 12, n° 1, article publié en ligne en février 2012.

De Vogüé, S. 2012b. *La langue entre cognition et discours*, à paraître.

Franckel, J.-J. *Prolifération et reformulation comme traces de l'activité énonciative à travers l'agencement des formes*, à paraître.

Garde-Tamine, J. 1988. *La grammaire*. Armand Colin, collection Cursus.

Riegel, M., Pellat, J.-Ch., Rioul, R. 1996. *Grammaire méthodique du français*, PUF.

Togeby, K. 1982. *Grammaire française*, Vol. II, Les formes personnelles du verbe, Akademisk Forlag, Études romanes de l'université de Copenhague.